

Discerner les contours de l'obligation de formation professionnelle



Public : Acteurs RH – Directeurs – Juristes – Managers – Opérationnels - Responsables paie - Comptables – Chefs de services



Durée : 1 jours (07h)



Pré Requis : Aucun prérequis exigé. Ces formations sont destinées aux personnes confrontés à l'application du droit social au quotidien souhaitant maîtriser son application et ses évolutions.



Objectifs de la formation :

- ↘ Cerner et comprendre l'enjeu de l'adaptation permanente du salarié à son poste de travail
- ↘ Connaître le statut du salarié en formation



Méthodes et Moyens pédagogiques

- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Partage des connaissances et des expériences
- ↘ Présentation pratique, pragmatique et opérationnelle
- ↘ Support pédagogique téléchargeable sous format pdf. Après la formation
- ↘ Apprentissage interactif et ludique
- ↘ Evaluation des formations par les stagiaire
- ↘ Attestation de fin de formation

Discerner les contours de l'obligation de formation professionnelle



Modalités

- ↘ Questionnaire avant la formation pour connaître leurs attentes
- ↘ Consultant(e)s sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.



LES + NMCG

- ↘ Une formation participative
- ↘ Une formation pratique
- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos interrogations



Lieu : Salle de formation dans le bureau organisateur



Accessibilité: NMCG est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



Délais d'accès : Les formations sont programmées tout au long de l'année



Tarif : 1500 €/stagiaires Pour les formations nous à la demande intra-entreprises nous consulter



Contact: Nicolas VINCENT

Mail. vincent@nmcg.fr – Tél.01 70 61 61 61

L'ADAPTATION PERMANENTE DU SALARIE A SON POSTE DE TRAVAIL

- ↘ Cerner les contours de l'obligation et ses enjeux pratiques
- ↘ Mener et sécuriser les entretiens professionnels
- ↘ Connaître le fonctionnement du Compte Personnel de Formation (CPF)
- ↘ Mettre en œuvre le plan de développement des compétences
- ↘ Prévoir une clause de dédit-formation
- ↘ Financer la formation

LE STATUT DU SALARIE EN FORMATION

- ↘ Identifier les formations obligatoires et les conséquences associées au refus d'y participer
- ↘ Connaître les obligations résiduelles de l'employeur et du salarié durant la formation
- ↘ Organiser le retour de formation